démocratieS
le média critique de la participation

Saillans : un village toujours inspirant

Sabine Girard
Chercheuse en géographie à l'Inrae et ancienne élue de Saillans

Séverin Muller
Maître de conférences en sociologie à l'université de Lille, Clersé-CNRS.



Retour sur l'expérience démocratique de Saillans, dans la Drôme, un village de 1500 habitants qui s'est vécu comme un commun entre 2014 et 2020 et qui inspire aujourd'hui encore des engagements participatifs, par sa profondeur citoyenne et démocratique.

Qu'est-ce qui a été vraiment innovant à Saillans entre 2014 et 2020 et qui

nourrit toujours l'idéal démocratique ?

Séverin Muller – Ce fut l'ensemble de l'aventure qui fut démocratique. Il ne s'agissait pas d'une démarche de démocratie participative au sens classique du terme, l'idée était d'embarquer le plus grand nombre d'habitants et d'habitantes dans un commun villageois, un commun démocratique. C'est une démocratie à l'échelle du vécu : il faut l'éprouver pour comprendre les transformations des manières de faire qu'elle implique, comme l'indique le philosophe John Dewey .

Sabine Girard – L'aventure a réuni des personnes très diverses, certaines politisées, d'autres pas du tout. Elle partait de l'opposition à un projet de supermarché à l'extérieur du village, soutenu par l'ancien maire et contre lequel s'était élevée la majorité des habitants, au-delà des clivages politiques. Cette critique a révélé un manque de transparence, une prise de décision unilatérale et une absence de participation. Ces points ont été les leviers du changement qui a consisté à informer la population, rendre plus transparents les processus de décisions publiques, associer les habitants à leur élaboration et développer une forte collégialité dans l'exercice du pouvoir communal. Ce dernier point a été essentiel, nous souhaitions partager le pouvoir et les responsabilités, d'abord au sein du conseil municipal, puis à l'échelle du village avec les habitants. Ainsi, tous les élus avaient une délégation de compétences et travaillaient en binôme ou en trinôme dans un fonctionnement plus horizontal. C'était une forme d'effacement du *leadership* traditionnel. Ensuite, nous avons associé largement et fréquemment les habitants à l'élaboration et aux prises de décisions communales tout au long de la mandature.

De fait, nous ne nous sommes pas du tout retrouvés dans une démarche de participation au sens classique, comme on la trouve souvent, où ce sont les élus qui définissent et qui cadrent les sujets ainsi que la manière de participer, puis qui choisissent ou non de prendre en compte les résultats de la participation. Les habitants discutaient des cadres de la participation, pouvaient remettre en question les ordres du jour, ne pas être d'accord avec la méthode ; ce qui surprend parfois certains professionnels et praticiens de la participation !

Comment avez-vous abordé ce que vous avez appelé la « démocratie du faire » ?

Sabine Girard – Ce que nous avons appelé avec Séverin Muller la « démocratie du faire » est l'idée que la démocratie est avant tout un mode de vie, une façon de se comporter, de vivre et de faire ensemble, qui donne beaucoup de place à l'enquête et à l'expérimentation. Certains repèrent un problème et, à plusieurs, on construit une communauté qui (se) reconnaît (dans) le problème, met en place une forme d'enquête pour tenter de trouver une solution. C'est ce que nous avons appelé les groupes actions projets. Il y a eu près de cinquante groupes actions projets sur la mandature, auxquels ont participé 450 personnes différentes, soit un habitant sur quatre de la commune.

Je vous donne un exemple : certains ont repéré qu'au centre du village, il y avait un problème avec les déchets organiques. Ils ont réfléchi à des sites de compostage collectif dans le village. La mairie a soutenu le projet en permettant à ces personnes de se réunir, en fournissant une aide logistique, matérielle et en termes de communication. Elle a financé une petite formation au compostage, puis les habitants ont identifié les lieux,

dessiné les bacs à compost qui ont été construits sur mesure avec un ESAT , puis ils se sont auto-organisés pour que le compost collectif fonctionne. Il perdure encore aujourd'hui, plus de dix ans après. Un autre site a même été créé.

Vous avez aussi mis en place des instances sur la base du tirage au sort bien avant la convention citoyenne pour le climat ?

Sabine Girard – Pour réellement partager le pouvoir - et les responsabilités - avec les habitants, nous avons expérimenté le tirage au sort et la délibération lors de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU), avant que cette méthode ne soit diffusée en France grâce aux conventions citoyennes. Douze habitants tirés au sort ainsi que quatre élus ont élaboré ensemble les nouvelles orientations ainsi que les règles de construction et de développement du village. Ce « mini-public délibératif » (aussi appelé conférence de citoyens) a été formé et accompagné par un bureau d'étude et alimenté par la concertation avec les autres habitants et des savoirs experts. Notre dispositif était original au regard de ce que la théorie suggère : il s'est déroulé sur une période de deux ans ; il portait sur un sujet local, propice aux conflits d'intérêts individuels et collectifs ; il avait une composition mixte d'élus et de citoyens et, enfin, il avait un pouvoir décisionnel puisque le conseil municipal s'est engagé et a effectivement approuvé le PLU tel qu'élaboré par ce mini-public.

Séverin Muller – Ce qui est important à noter, c'est que ces différentes instances, comme les groupes actions projets, l'observatoire de la participation, le comité de pilotage ou les commissions, ont été créées par les habitants eux-mêmes lors de réunions préparatoires de la liste municipale ou en cours de mandature.

Sabine Girard – Nous avons effectivement mis en place des instances habitantes de suivi-évaluation de la participation et de ses effets, pour apporter de la réflexivité, pour alerter, pour contrôler d'une certaine manière si l'action publique allait bien dans la bonne direction. Pour cela, nous avions élaboré une charte lors de la campagne, précisant les principes qui nous reliaient. Au-delà de l'observatoire de la participation, il y avait par exemple un groupe, réunissant des habitants et des experts, dédié à suivre la démarche participative lors de la révision du PLU et à l'ajuster chemin faisant.

Finalement, avez-vous transformé la façon de construire des politiques publiques ?

Sabine Girard – Notre approche s'éloignait du déroulement habituel. Il ne s'agissait pas de fixer d'abord un objectif précis, ensuite de mettre les moyens pour l'atteindre puis d'évaluer l'efficacité de l'action. Il y avait au contraire une dialectique permanente entre les fins et les moyens. Quand on se met à faire ensemble, on définit ou, du moins, on affine la finalité de nos actions chemin-faisant, par la pratique et la mise en mots. La finalité se réalise dans l'action même, elle est intimement liée aux moyens qu'on déploie. Par exemple, quand on commence à concevoir et à construire un compost collectif, on est déjà en train de réaliser des objectifs écologiques et démocratiques. On transforme des déchets en ressources, on exerce un pouvoir d'agir citoyen et on s'auto-organise sans attendre ni dépendre d'une politique nationale de récupération des déchets. Mais pour que ça

fonctionne, dire et faire sont combinés. On fait ce que l'on dit, on dit en faisant. Cette mise en mots et en actes est nécessaire pour affirmer la finalité, pour donner à voir aux autres, pour les inclure et pour capitaliser dans le temps.

À quoi vous êtes-vous heurtés ? Avez-vous connu des tensions dans l'organisation de ces temps collectifs ?

Séverin Muller – L'ensemble de la démarche a demandé un engagement considérable au profit du collectif. Ce fut très énergivore. Certaines personnes ne s'y sont pas retrouvées, celles et ceux qui n'avaient pas les moyens d'être là tout le temps et d'être très engagés perdaient un peu le fil.

Sabine Girard – Nous avons identifié deux formes de citoyenneté parmi le public tiré au sort. Celles et ceux qui acceptaient de venir par loyauté envers leurs élus, pour aider et renforcer la démocratie représentative qui était importante pour eux. C'est une forme de citoyenneté du devoir, à laquelle étaient attachées surtout les personnes les plus âgées du groupe. L'autre forme de citoyenneté était plutôt présente chez les plus jeunes, très intéressés par l'expérimentation. Pour eux, la démocratie représentative dysfonctionnait et ils pensaient être capables de construire des arguments très poussés à partir du moment où on les équipait, c'est-à-dire qu'on les informait sur les dossiers. Selon eux, il n'y avait pas de raison que la décision reste entre les mains des seuls élus. Nous avons qualifié cette citoyenneté d'engagée.

Ces deux approches sont entrées en tension. À un moment donné, les premiers ont estimé qu'ils avaient donné assez de temps et souhaitaient laisser les élus trancher. Inversement, d'autres souhaitaient plus de temps pour débattre et faire le tour des arguments avant de décider. Cette tension existe encore aujourd'hui dans la perspective des municipales : comment peut-on proposer un modèle qui permet à chacun de trouver sa place, selon son aspiration démocratique, plus représentative ou participative ?

Que reste-t-il des expérimentations, notamment en vue des élections municipales de 2026 ? Et pourquoi, en 2020, l'expérimentation n'a-t-elle pas été poursuivie ?

Séverin Muller – il y a eu une sorte d'emballement médiatique autour de Saillans qui a contribué à l'épuisement. Le feu médiatique a contribué à l'essaimage de l'aventure mais a également provoqué de la fatigue et de l'usure.

Sabine Girard – Pendant la mandature, nous avons accueilli de très nombreuses délégations et collectifs, organisé des journées de présentation, puis d'autres personnes ont raconté cette expérience à l'extérieur. Du côté des habitants, Il faut aussi comprendre que l'offre de participation a été très importante pendant six ans, avec des temps collectifs (réunions, chantiers, ateliers…) organisés en moyenne tous les trois à quatre jours, en salle ou dans l'espace public. Une vraie effervescence ! Si bien qu'il y a eu, en fin de mandat, l'envie pour certains Saillansons de retrouver un cadre plus paisible.

Séverin Muller – Une commune voisine, Dieulefit dans la Drôme, a tenté de répliquer en 2020 ce qui s'est passé à Saillans. Ils ont conservé la collégialité entre élus et le partage des indemnités dans leur fonctionnement interne. En revanche, cela leur paraissait trop compliqué de faire participer les gens tout le temps à tout.

Sabine Girard – Aujourd'hui, Saillans est un village qui continue à attirer de nouveaux arrivants, certains n'ont pas vécu la mandature 2014-2020. De nouvelles énergies émergent qui se combinent avec celles des habitants qui ont vécu l'expérience. Il y a des discussions autour du fait qu'en tant qu'habitant, sans être élu, on peut être contributeur actif de la démocratie locale et de la gouvernance communale.

Séverin Muller – Autre point fort qui demeure, c'est la vitalité associative. Pendant la mandature, le village est passé d'une quarantaine à une soixantaine d'associations. L'effervescence autour de l'aventure municipale a fonctionné comme un facilitateur pour des initiatives citoyennes qui s'appuyaient sur les mêmes principes démocratiques. Les gens étaient dans des associations ou montaient des coopératives. Il y avait de nombreuses fêtes, des festivals... L'espace public était très investi. Cette dynamique a tout de même survécu à la pandémie du covid-19. Elle se poursuit aujourd'hui sous différentes formes, associatives, économiques ou plus informelles.

L'expérience de Saillans a été qualifiée de municipaliste, est-ce ce que vous avez vécu ?

Séverin Muller - Saillans n'est pas une expérience municipaliste , personne ne s'en est revendiqué quand la liste s'est mise en place, ni par la suite. Certaines personnes sont venues poser ce qualificatif. Il est vrai qu'il y a une dimension libertaire dans la démocratie mise en place à Saillans, avec l'égalité, l'horizontalité, la liberté de contribution. C'est une réelle tentative de partager le pouvoir de faire et de décider. Mais jamais, par exemple, des assemblées populaires n'ont été envisagées, qui sont pourtant caractéristiques du municipalisme libertaire.

Sabine Girard – On nous a collé des étiquettes, cela fait partie de la violence symbolique vécue par les villageois, qui rendait l'approche plus idéologique qu'elle ne l'était en réalité. Par ailleurs, nous n'avons pas pensé à un changement d'échelle qui serait censé faire partie d'une approche municipaliste ; il n'y a pas eu de volonté de défendre un modèle, de l'institutionnaliser ou de le diffuser tel quel, mais plutôt de témoigner de la possibilité et des conditions pour gouverner autrement une commune. Ce qui nous importait était de faire sentir et comprendre que la démocratie se vit d'abord et avant tout à l'échelle humaine, c'est une démocratie des proches.

Propos recueillis par ***Sylvie Barnezet***

[1] Connu comme théoricien de la démocratie, le philosophe américain John Dewey (1859-1952) a également écrit sur l'éducation, la psychologie et la morale. À lire : Patrick Savidan. *Avec John Dewey, penser la démocratie comme « enquête » collective*. The conversation, octobre 2025 theconversation.com.

[2] Sandrine Girard et Séverin Muller. *Démocratie du faire*. In G. Petit et al. DicoPart, 2023. dicopart.fr

[3] **ESAT : établissement et service d'aide par le travail. Les ESAT offrent aux personnes handicapées des activités à caractère professionnel et un soutien médico-social et éducatif en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social.**

[4] **En 1995, Murray Bookchin, théoricien politique américain, expose ce que serait une société écologiste et libertaire, décentralisée et autogérée, sous le nom de municipalisme. À lire : *Le municipalisme libertaire : une nouvelle politique communale ?* Topophile, 2022 topophile.net.**



Sabine Girard

Sabine Girard est agronome et docteure en géographie à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) où elle mène des travaux de recherche et de recherche-action, en partie transdisciplinaires, sur les transformations de l'action collective et de l'action publique face aux bouleversements climatiques et écologiques. Elle a, par ailleurs, été élue à Saillans de 2014 à 2020 et habite toujours le village de la Drôme.



Séverin Muller

Après avoir mené des recherches sur le "sale boulot" dans les abattoirs ou la sous-traitance pharmaceutique, Séverin Muller est sociologue à l'Université de Lille et au Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CNRS) où il investit les marges du travail et les manières de le réinventer ou de le dépasser à partir d'expérimentations démocratiques dans des territoires, des organisations coopératives et associatives, des collectifs... Il mène des recherches sur le travail de démocratisation locale à partir de l'expérience de Saillans dans la Drôme.